

L'essentiel de Bâcle III

-Référence: **DB-7**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Identifier les enjeux des accords Bâclois, leurs conséquences sur les activités bancaires et sur les marchés de capitaux.
- Faire le point sur le calendrier Bâcle III et les prochaines échéances d'ici 2019.
- Optimiser vos reportings réglementaires.
- Decrypter les articulations entre CRD IV, Bâcle III, le règlement CRR et la directive BRR.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsable opérationnel et collaborateur souhaitant connaître les textes ou impliqués dans la mise en œuvre de Bâcle II/III et les nouvelles exigences prudentielles comme BCBS 362 ou FRTB.

Programme

- **Retour sur le contexte de Bâcle II et ses objectifs**
 - Identifier les enjeux de Bâcle II.
 - Un standard de règles utilisées par les régulateurs nationaux.
 - Prendre en compte les risques opérationnels.
 - Le mécanisme de supervision unique MSU.
 - Les dernières nouveautés réglementaires prudentielles : directive BRR et ratios TLAC et MREL.
 - Mesurer les risques pour rendre plus efficace l'allocation en fonds propres.
- **Maîtriser le fonctionnement et la méthode de Bâcle II**
 - Le pilier : le principe de l'exigence en fonds propres.
 - Le pilier : la surveillance prudentielle de la gestion des fonds propres.
 - Le pilier : la mise en œuvre d'une discipline de marché et de la transparence.
 - Mettre en place des stress scenarii globaux.
- **123Intégrer le nouveau dispositif Bâcle III, CRD IV et CRR**

- Le calendrier, les échéances clés et les enjeux de Bâcle III en matière de gestion des risques.
 - Le calibrage des fonds propres.
 - Les ratios sur l'effet de levier.
 - Les ratios de solvabilité et de liquidité : focus sur le LCR ; le NSFR applicable d'ici 0.
 - Les articulations entre CRD IV, Bâcle III et le règlement CRR.
- **218 Mesurer les impacts de Bâcle III sur votre organisation**
 - Les ratios de liquidité.
 - La notion d'actifs liquides.
 - Adopter des outils de reporting performants : méthode de calcul du LCR et du NSFR.
 - Le renforcement du coussin de liquidité : les actifs EHQLA et HQLA.
 - Les reportings FINREP / COREP.
 - **Anticiper l'impact de la réglementation sur l'activité Méthodes applicables pour identifier les risques.**



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc